



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Changement à la tête de la protection des données

Le Conseil d'Etat a désigné Mélanie Buard comme préposée ad interim à la protection des données et à l'information, avec entrée fonction au 1er janvier 2014. Christian Raetz, actuel préposé, quittera son poste au 31 décembre 2013, désireux d'occuper une autre fonction au sein de l'Etat. L'intérim est prévu en raison des travaux en cours d'évaluation de la loi sur la protection des données.

Christian Raetz, actuel préposé à la protection des données et à l'information, a informé le Conseil d'Etat de sa volonté de quitter ses fonctions. Après cinq années passées à son poste actuel, il a désiré saisir une opportunité qui s'offrait à lui de travailler au sein du Bureau cantonal de médiation administrative (BCMA). Il y occupera, à partir du 1er janvier 2014, la fonction d'adjoint de la Médiatrice cantonale, Véronique Jobin. M. Raetz est le premier à avoir occupé le poste de préposé tel que défini par la loi sur la protection des données personnelles (LPrD). Le ou la titulaire de cette fonction rattachée administrativement à la Chancellerie est désigné par le Conseil d'Etat pour une période de six ans ; la personne exerce son activité de manière indépendante.

Dans ses réponses aux observations de la Commission de gestion, le Conseil d'Etat a annoncé en mai 2013 qu'il avait chargé la Chancellerie d'Etat de lui présenter un rapport complet concernant l'application de la loi sur la protection des données personnelles et de définir les domaines d'activités prioritaires pour la fin de la législature. Une réflexion doit également être engagée sur l'organisation et les ressources mises en oeuvre. Dans l'attente des résultats de ces travaux, le Conseil d'Etat a décidé de prévoir un intérim en 2014 et de le confier à Mélanie Buard. Née en 1981, titulaire d'une licence en droit, Mme Buard bénéficie d'une expérience professionnelle tant dans le secteur privé que public. Adjointe du préposé depuis août 2011, elle connaît en profondeur la loi sur la protection des données personnelles et les missions du préposé. Elle sera ainsi à même d'accompagner le processus de changement annoncé par le Conseil d'Etat, tout en conservant l'indépendance garantie par la loi. Elle occupera ainsi la fonction jusqu'au 31 décembre 2014.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 novembre 2013

Vincent Grandjean, chancelier d'Etat, 079 210 84 09 ; Christian Raetz, actuel préposé à la protection des données et l'information, 021 316 40 64 ; Mélanie Buard, préposée a.i. désignée à la protection des données et à l'information, 021 316 40 64

[Photo Melanie Buard](#)